

1. Qu'est-ce que l'économie du partage?

L'économie du partage est un nouveau marché en plein essor dans le cadre duquel des particuliers offrent leurs biens – par exemple, leur voiture ou leur domicile, ou leurs services comme chauffeurs – à d'autres particuliers par l'intermédiaire de plateformes en ligne. Ces plateformes fournissent des renseignements sur l'acheteur et le vendeur des biens et services, notamment les évaluations des utilisateurs précédents, ce qui assure un haut degré de confiance qui, autrement, serait difficile à établir.

2. Qu'est-ce que le covoiturage urbain et comment fonctionne-t-il?

Le covoiturage urbain est un secteur relativement nouveau où des conducteurs, qui utilisent leur véhicule personnel, sont jumelés avec des passagers grâce à des applications GPS simples et pratiques pour téléphones intelligents. Les passagers ont l'avantage de la commodité et de la sécurité. En effet, l'application leur indique le nom et la cote du conducteur, ainsi que le modèle et le numéro de plaque du véhicule. Les passagers peuvent suivre, sur leur téléphone intelligent, la progression du conducteur vers le point de rencontre; le paiement est traité automatiquement au moyen de la carte de crédit enregistrée dans leur compte de covoiturage urbain et les conducteurs disposent d'une source de revenu flexible en fonction de l'horaire de leur choix.

3. En quoi consiste Uber?

Uber exploite une plateforme technologique qui permet aux utilisateurs d'obtenir et de payer des services de transport et de logistique à la demande fournis par un conducteur, qui est un entrepreneur indépendant, par l'intermédiaire d'une application destinée aux appareils mobiles. Créée en 2009, l'entreprise a connu l'une des croissances les plus rapides de l'histoire. Grâce à son modèle d'affaires évolutif, après ses débuts dans le service de voitures de luxe en Californie, elle n'a cessé de croître pour en venir à inclure le covoiturage urbain en 2013. Son application GPS permet aux passagers d'organiser des trajets avec des entrepreneurs indépendants qui agissent comme conducteurs dans un contexte de covoiturage urbain. Ces particuliers peuvent utiliser leur propre véhicule pour générer un revenu supplémentaire, selon l'horaire qui leur convient.

4. Quelles activités menées par Uber assurez-vous?

Intact n'assure que les activités de covoiturage urbain d'Uber. La gamme de produits de covoiturage urbain qu'offre Uber actuellement comprend UberX, UberXL, Uber Select, UberHop et UberPool. Par ailleurs, certains conducteurs participent simultanément au covoiturage urbain et à la livraison de nourriture (UberEATS). Dans de tels cas, nous fournissons une couverture sous la police qu'Uber a achetée d'Intact.

Toutefois, les conducteurs qui effectuent uniquement de la livraison de nourriture par la plateforme UberEATS sans participer au covoiturage urbain en parallèle ne sont pas couverts en vertu de la police d'assurance de covoiturage urbain. Ces clients doivent communiquer avec leur courtier ou avec leur agent pour souscrire une assurance pour ces activités, comme le ferait tout client effectuant des livraisons pour d'autres entreprises.

5. Pourquoi Intact s'est-elle engagée dans cette démarche et pourquoi a-t-elle choisi d'offrir ce produit?

L'activité principale d'Intact consiste à protéger les consommateurs et à répondre aux besoins en assurance des Canadiens. Étant donné la popularité grandissante de l'économie du partage, nous adaptons notre gamme de produits afin d'offrir des solutions novatrices qui tiennent compte des nouveaux besoins des consommateurs et leur procurent une protection adéquate.

6. Quelle preuve d'assurance la police de covoiturage urbain d'Uber fournit-elle?

Un formulaire d'information d'assurance électronique pour la police de covoiturage urbain est accessible à partir de l'application mobile Uber Partner. En cas d'infraction au code de la route ou d'accident, veuillez-vous reporter à ce document.

7. En cas de réclamation, avec qui les conducteurs doivent-ils communiquer?

En cas d'accident, les conducteurs doivent communiquer avec Intact Assurance au numéro de réclamation dédié à Uber au 1 866 470-2335. Les conducteurs peuvent également contacter Uber par courriel ou au moyen de l'application mobile Uber Partner, conformément à la procédure de réclamation d'Uber. Uber prendra note des détails de l'incident et les enverra avec un registre numérique à Intact Assurance, qui traitera ensuite la réclamation.

8. Des garanties facultatives, comme la valeur à neuf ou un remboursement pour perte d'usage, sont-elles incluses aux polices d'assurance des conducteurs d'Uber en vertu de la police commerciale d'Uber?

La police d'assurance de covoiturage urbain d'Uber souscrite auprès d'Intact Assurance offre une protection dès l'instant où une demande de trajet est acceptée et jusqu'à ce que le passager descende du véhicule. Elle n'offre aucune garantie facultative, sauf la garantie d'assurance complète et de collision, quelles que soient les options incluses dans la police d'assurance automobile du client, dès l'instant où une demande de trajet est acceptée et jusqu'à ce que le passager descende du véhicule.

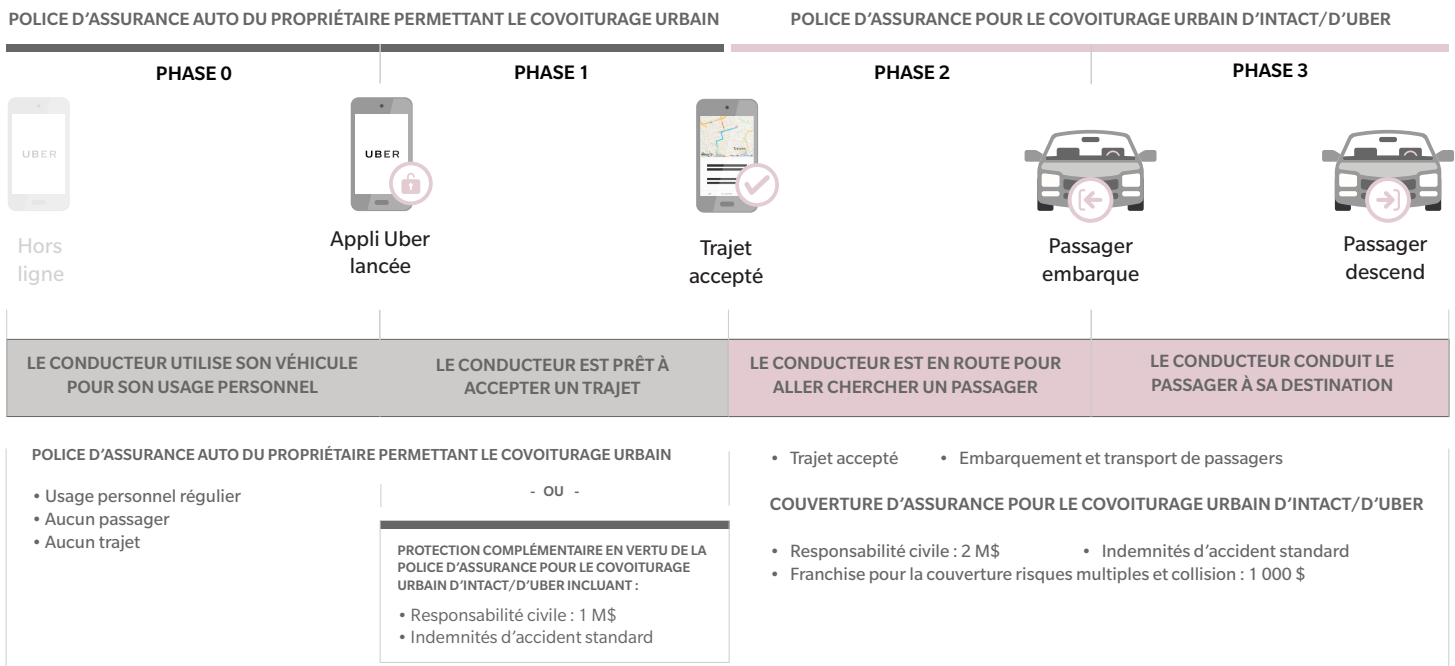
9. Comment la couverture d'assurance d'Uber fonctionne-t-elle en Alberta?

Intact Assurance, Novex et belairdirect ont modifié leurs lignes directrices sur la souscription afin d'autoriser le covoiturage urbain dans leurs polices d'assurance automobile. Les conducteurs participant au covoiturage urbain doivent informer leur courtier ou agent, qui doit alors informer leur compagnie d'assurance automobile afin d'assurer qu'ils soient correctement protégés pour une utilisation personnelle. Les consommateurs peuvent ajouter cette nouvelle option à leur police d'assurance automobile, à un prix abordable, en communiquant directement avec leur courtier d'assurance ou leur assureur s'ils sont assurés avec Intact Assurance, Novex ou belairdirect. Les polices d'assurance automobile d'Intact Assurance, de Novex et de belairdirect fournissent une couverture pour l'usage personnel ordinaire d'un véhicule, ainsi que pour la période pendant laquelle le conducteur d'Uber se rend disponible pour accepter une demande de trajet dans l'application en ligne jusqu'au moment où il l'accepte.

Uber a souscrit une police d'assurance de covoiturage urbain (SPF 9) auprès d'Intact Assurance, qui prévoit une protection pour tous les véhicules, les conducteurs et les passagers, à partir du moment où un trajet est accepté jusqu'à ce que le passager descende du véhicule. La police d'assurance de covoiturage urbain d'Uber procure une protection jusqu'à concurrence des limites ci-dessous :

- Responsabilité civile de 2 000 000 \$
- Indemnités d'accident standard
- Couverture complète et de collision, avec une franchise de 1 000 \$ payable par le conducteur

Le parcours de l'assurance d'Uber



Certaines conditions, limitations et exclusions s'appliquent aux polices d'assurance offertes. L'information qui figure sur ce site web vous est fournie à titre informatif seulement. Les contrats d'assurance prévalent en tout temps; veuillez les consulter pour une description complète des protections et exclusions.

Dans le cadre de la police d'assurance de covoiturage urbain qu'elle a proposée à Uber, Intact Assurance offre une protection complémentaire qui prévoit une assurance en responsabilité civile de 1 000 000 \$ et des indemnités d'accident standard au cas où la réclamation pendant que le conducteur d'Uber est disponible pour accepter une course sans toutefois l'avoir déjà acceptée. Cette assurance responsabilité civile est conditionnelle au refus de la réclamation du conducteur en vertu de sa police d'assurance automobile personnelle à cause de sa participation au service de covoiturage urbain d'Uber. Intact Assurance fournira une couverture aux conducteurs dans l'éventualité où un incident surviendrait durant cette période et que leur assurance automobile ne les protégerait pas.

10. Les conducteurs d'Uber sont-ils pénalisés quant à leur police d'assurance automobile pour les accidents qui surviennent entre le moment où ils acceptent un trajet et le moment où le passager descend de leur véhicule?

Uber a souscrit une police d'assurance de covoiturage urbain auprès d'Intact Assurance, qui offre une protection dès l'instant où un trajet est accepté et jusqu'à ce que le passager descende du véhicule. Toute réclamation concernant un sinistre survenu pendant cette période devra être présentée au titre de cette police de covoiturage urbain. Advenant une réclamation ou une infraction durant cette période, les conducteurs doivent utiliser le certificat d'assurance responsabilité de la police de covoiturage urbain d'Uber (qui se trouve dans l'application mobile Uber Partner des conducteurs) pour s'assurer que leur police d'assurance automobile des particuliers n'est pas affectée par les incidents liés à Uber.

Pour vous assurer que votre police d'assurance automobile des particuliers n'est pas affectée, communiquez avec votre courtier ou agent en cas de sinistre survenu durant votre participation au covoiturage urbain avec Uber. Intact Assurance vous fournira une lettre à remettre à votre compagnie d'assurance pour les particuliers qui confirmera que la réclamation est traitée par la police d'assurance commerciale d'Uber. Veuillez noter que toutes réclamations payées au cours du covoiturage urbain compteront dans l'exercice de notation du dossier de conducteur.

Dans le cas d'infractions du code de la route, les infractions pourraient paraître au dossier du conducteur, ayant ainsi un impact sur leur police d'assurance personnelle.